

# Etude de Me Christine SORDET

Avocat au Barreau de Genève

10, rue de la Croix d'Or, 1204 Genève  
Téléphone (022) 310.30.30  
Télécopieur (022) 310.45.28

**PROTEx**

Madame Christine Junod  
Juge d'instruction  
Palais de Justice  
place du Bourg-de-Four  
1204 Genève

CHS/eo  
Votre réf. :

Genève, le 1999

Concerne : PP no P/1094/96 - plainte de Monsieur Joseph Ferraye

Madame le Juge d'Instruction,

Faisant suite à votre courrier du 11 mars 1999, je vous apporte les informations suivantes.

- 1) Le rapport de l'ingénieur, Monsieur Vitrac, a été produit en annexe au recours que j'ai déposé le 24 mars 1997 devant la Chambre d'Accusation, vous en trouverez une copie en annexe.
- 2) Les coordonnées de Monsieur Vitrac figurent sur ce document.
- 3) Les certificats de brevets déposés en France par Monsieur Ferraye ont été produits sous pièces 5 et 6 en annexe au recours susmentionné, vous en trouverez un tirage en annexe.
- 4) Je vous remets au surplus un tirage d'une attestation de l'Institut de la propriété industrielle à Valbonne, attestant de l'extension internationale de ses brevets français par Monsieur Ferraye.

5) Documents de Monsieur Kurt Senn ???

6) Je vous remets enfin la décision de blâme prise par l'Ordre national des médecins à l'encontre du Docteur Ricono suite au rapport établi le 13 mars 1994 par ce dernier au sujet de Monsieur Ferraye.

Je reste à votre entière disposition pour vous fournir tout autre complément d'information dont vous pourriez avoir besoin.

Pour le surplus, je vous serais obligée de bien vouloir intervenir auprès des autorités françaises et du Koweït pour que les commissions rogatoires expédiées dans ce dossier vous soient enfin retournées.

Veillez croire, Madame le Juge d'Instruction, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christine SORDET, avt